

[N°43]

Janvier
2014

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

L'histoire des Aunettes



P. 8 **COMMERCE**
Bientôt l'ouverture
du Leclerc

P. 11 **EMPLOI**
Forum
de l'agglomération

P. 18 **MÉDIATHÈQUE**
De nouveaux
rendez-vous



Fleury' mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-6
- Quotient familial p.7

Demain ma ville

- Bientôt l'ouverture du Leclerc p.8
- Améliorer le cadre de vie p.9

Vivre ensemble

- Plan Neige p.10
- Emploi : le forum de l'agglo p.11
- Hommage à Nelson Mandela p.12

Dossier p.13

Les Aunettes : une nouvelle histoire s'écrit

- Identité - Cabanes p.14-15
- Réhabilitation : dernière ligne droite p.16

Rendez-vous p.17

- Blobfish for Lunch p.17
- Médiathèque : de nouveaux rendez-vous p.18
- Tout s'emballe p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Le maire David Derrouet a décidé de suspendre la publication de son éditorial pendant la période pré-électorale jusqu'au mois de mars, pour des raisons d'équité.

La loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales oblige en effet à respecter une neutralité dans le cadre des supports de communication financés par des fonds publics.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 5 et 6 : Djamilia Calin - Stéphane Poirier (page 6 en bas à droite) - Page 19 : compagnie Balafon, G. Piel (en haut), Stéphane Poirier (en bas) - Page 24 : Idées Fraîches.



1



4



2



5



3



6

1 **“PETIT POISSON BLANC”** • Les 10, 11 et 12 décembre, les professionnel-le-s de la Maison de la petite enfance, du Centre musical et artistique et de la médiathèque ont offert un beau cadeau aux tout-petits et à leurs familles : un spectacle entièrement “fait maison”, de la mise en scène aux superbes décors, en passant par les chants et la musique...

2 3 **GOÛTER DE NOËL** • Pas de doute, le père Noël est passé aux Aunettes le 18 décembre : il s’est fait prendre en photo avec les familles du quartier et il a offert aux enfants un spectacle de magie et des cadeaux en pagaille.

4 5 6 **SENIORS** • Le 11 décembre, les anciens de la ville et les résidents de la maison de retraite avaient rendez-vous pour le traditionnel repas de fin d’année. Au programme : menu festif, animations... Des colis de Noël ont été distribués aux seniors le 20 décembre à l’Espace intergénérationnel.

NOËL À FLEURY • Au bout d’un couloir sombre, un peu inquiétant, les visiteurs débouchaient soudain sur un étonnant spectacle : tout un village d’hiver était suspendu dans les airs et au bord de la mer, avec son garage à l’ancienne, son hôtel musical, son bistrot animé, son musée et son cinéma “seventies”. Un spectacle merveilleux qui a réjoui les 1200 Floriacumois (!) qui sont entrés dans le gymnase tout au long de la journée. Après une halte au café-poussette du Club des parents solidaires, ils pouvaient aussi participer aux ateliers des enfants de la Réussite éducative ou de la médiathèque. Et pour couronner le tout, le brouhaha de la grande soirée roller-dance a retenti jusque tard dans la nuit... D’année en année, cet événement organisé par Light up’ bat des records d’affluence. De 7 à 77 ans, le public a été séduit par le thème des pirates décliné par l’association.



OH! LES VOIX • Cette année encore, le public était au rendez-vous du festival chanson de Fleury, les 29 et 30 novembre derniers. Les enfants ont adoré les goûters-concerts d'Alfonz Band. Il faut dire qu'on ne résiste pas longtemps à la bonne humeur de ce groupe essonnien affublé d'une contrebassine ! L'univers artistique, interactif et numérique de Catherine Langlade a su "méduser" les visiteurs de l'expo-installation "Viens danser". En première partie de la pop-folk de Bertrand Belin et de la pétillante Amélie-les-Crayons, le cabaret amateur du Centre musical et artistique a relevé le défi de la scène en présentant, deux soirs de suite, son impressionnant travail de création chansons. Et c'est bien sûr Amélie-les-Crayons, chef d'orchestre de ces chanteurs en herbe, qui a finalement clôturé le festival et conquis le public, tombé sous le charme de sa présence scénique, presque théâtrale, et de ses chansons espiègles et touchantes.

DÉMARCHES

Quotient familial

En ce début d'année 2014, pensez à renouveler le calcul de votre quotient familial. Vous avez jusqu'au 31 janvier pour effectuer cette démarche.

Pour renouveler le calcul de votre quotient familial, présentez-vous au service Régie unique entre le 7 et le 31 janvier, avec les justificatifs suivants :

- bulletin de salaire de décembre 2013 ou dernier bulletin de salaire de chaque employeur de l'année 2013, sur lequel figure le cumul imposable de l'année 2013 (des deux parents ou des personnes vivant ensemble) ;
- relevé Pôle emploi en cas de chômage ;
- avis d'imposition 2013 ;
- relevé de la CAF mentionnant le montant de vos allocations familiales ;
- une quittance de loyer si vous êtes locataire ;
- livret de famille en cas de modification de la situation familiale durant l'année 2013.

Rappelons que l'application du quotient familial, qui n'est pas une obligation pour les communes, favorise l'égalité d'accès aux services publics. Il permet aux familles de

payer les activités et les services proposés par la Ville à des tarifs en rapport avec leurs ressources et leur situation. Il est en effet calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille. Tous les Floriacumois et Floriacumaises ont droit au quotient familial. Il s'applique aussi bien aux activités des enfants (restauration scolaire, centre de loisirs et accueils périscolaires) qu'à celles des adultes (cours au Centre musical et artistique...). Sachez également qu'il est possible de faire recalculer son quotient familial en cours d'année pour ceux dont la situation a changé et pour les nouveaux habitants. Attention, en l'absence d'information, c'est le quotient le plus élevé qui est appliqué, sans effet rétroactif ! Alors, ne tardez pas à vous présenter au service Régie unique (ouvert tous les jours sauf le lundi matin et le mercredi) ou à adresser les documents par courrier. ■
Renseignements : 01 69 46 72 20.



OFFRES D'EMPLOI

La Ville recrute

• **Des animateurs(trices)** en remplacement pour la restauration scolaire, sur le temps des repas en semaine, les mercredis et pendant les accueils périscolaires. Etre titulaire d'un BAFA ou d'une expérience dans l'animation.

• **Des agents d'entretien** en remplacement pour le service Entretien, de 5h à midi, du lundi au vendredi.

• **Des agents de restauration** en remplacement, entre 7h et 15h30 (horaires variables), du lundi au vendredi.

• **Des agents de traversée** en remplacement pour assurer la sécurité des enfants (RD445), aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

Pour ces vacances, adressez CV et lettre de motivation à M. le Maire, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis

mairie@mairie-fleury-merogis.fr

NOUVEAU

Une cérémonie pour le PACS

Vous êtes pacsés et aimeriez célébrer votre union à la mairie de manière conviviale et symbolique ? Si vous êtes habitant-e-s de Fleury, c'est désormais possible ! Adressez votre demande au service État civil accompagnée des pièces suivantes : copie du pacte civil de solidarité signé au Tribunal d'instance de votre domicile (ou auprès d'un notaire), justificatif de domicile de moins de trois mois, coordonnées, photocopies des pièces d'identité des témoins, fiche de renseignements (à retirer en mairie). Le service État civil vous contactera pour convenir avec vous d'une date de célébration.*

** Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour les habitant-e-s de Fleury, les démarches s'effectuent auprès du Tribunal d'instance de Juvisy-sur-Orge. Rens. : 01 69 12 18 30*

JONCS-MARINS

Bientôt l'ouverture du Leclerc

L'année 2013 aura vu la fin d'une étape essentielle sur le chantier des Joncs-Marins : la viabilisation, c'est-à-dire la réalisation de tous les réseaux enterrés, de l'ensemble des 17 hectares. Deux faits marquants inaugureront 2014 : l'ouverture du Leclerc, prévue le 15 janvier, et la mise en circulation d'un grand nombre des rues du nouveau quartier.



Depuis la mi-décembre, la RD445 est à nouveau opérationnelle après plusieurs mois de travaux. Un grand soulagement pour les automobilistes, mais aussi pour les bus, qui peuvent désormais circuler en site propre, à l'approche du rond-point. Un carrefour à feu permettra dès les prochains jours d'accéder aux habitations des Joncs-Marins et au futur Leclerc via la rue Rosa-Parks. L'avenue commerçante, axe principal du quartier, devrait ouvrir à la circulation à la mi-janvier : les bordures et les places de stationnement sont réalisées, les réseaux sont en place, les bornes de tri enterrées installées et les couches de forme rendent d'ores et déjà la rue "carrossable". Il ne manque plus qu'une dernière couche d'enrobé qui interviendra avant la fin du mois, ainsi

que la pose des dernières dalles sur le mail piéton, pour finaliser l'ensemble de la rue. Quant à l'ouverture de la surface commerciale, elle est prévue au 15 janvier, après la commission de sécurité et d'accessibilité, obligatoire pour tout équipement recevant du public, fixée au 14 janvier.

Courant février, la plupart des voies d'accès seront terminées

La rue Martin-Luther-King, qui permettra à terme l'accès des camions de livraison, sera quant à elle provisoirement condamnée à partir de janvier. En effet, les deux chantiers qui jouxtent le parking Leclerc démarrent à cette période. Pour des raisons de sécurité évidente, il n'est pas envisageable de faire cohabiter de gros engins de chantier et des piétons. Mais dès que l'avancée

du chantier le permettra, la rue sera ouverte dans sa totalité et le plan définitif de circulation pourra être mis en place. En revanche, la rue du CNR, la rue des Joncs-Marins et la rue Rosa-Parks seront ouvertes à la circulation au plus tard à la fin du mois de février.

Du côté des pavillons

Rue des Joncs-Marins, où les premiers pavillons ont été livrés fin octobre, les habitants ont connu quelques soucis pour la mise en place du téléphone. Après plusieurs réunions et interventions de la mairie, les problèmes sont résolus dans leur plus grande partie.

Le chantier de l'école avance bien

Les travaux du futur groupe scolaire, qui comprend l'agrandissement de l'école maternelle Desnos et la création d'une école primaire de dix classes ainsi qu'un centre de loisirs, ont commencé il y a environ huit mois. Aujourd'hui, on arrive déjà à la fin du "gros œuvre" et les entreprises entameront dès janvier les travaux intérieurs de l'équipement, pour une ouverture prévue lors de la rentrée des classes, en septembre 2014. Pour l'heure, le planning est respecté à la lettre ! ■

Un passage piéton a été créé entre les Résidences et le nouveau quartier.



TRAVAUX

Améliorer le cadre de vie

Sport, petite enfance, parcs... les travaux se poursuivent dans la ville afin d'améliorer le cadre de vie des Floriacumois.



Bonne nouvelle pour l'équipe de la halte-garderie et les parents : la structure a de nouveau ouvert ses portes le 16 décembre, après une lourde rénovation. La deuxième tranche des travaux se poursuit dans la Maison de la petite enfance, afin de créer un passage entre la halte et la crèche collective qui simplifiera la distribution des repas et l'accès aux différents espaces.



Afin de valoriser les entrées des parcs de la commune, la Ville réalise des travaux. L'entrée du parc Marcille a été aménagée fin novembre pour faciliter l'accès piéton. L'entrée du parking de la forêt de Saint-Eutrope sera elle aussi améliorée avec la création d'un muret, d'un portail en fer forgé et d'un portillon. Cet aménagement sécurisera l'entrée de la forêt.



Le 24 novembre, le club de foot et ses supporters ont inauguré la nouvelle tribune de 300 places à l'occasion de la rencontre Fleury/Châtellerault. La fête était décidément au rendez-vous puisque l'équipe locale a remporté le match par un but à zéro. Bravo ! ■

SOLIDARITÉ

87 sinistrés après l'incendie d'un hôtel

Dans la soirée du samedi 28 décembre, un hôtel de la zone des Ciroliers a été ravagé par les flammes, faisant huit blessés légers. 87 personnes se trouvaient à la rue, après l'incendie. Dès l'alerte donnée, des élus se sont rendus sur place. La municipalité a ouvert en urgence le gymnase pour accueillir la plupart des familles, tandis qu'une quinzaine d'autres étaient relogées immédiatement dans un autre hôtel de la commune. La solidarité s'est ensuite organisée en chaîne : la municipalité a mis à disposition café, lait, couches pour les enfants et nourriture pour tous... ; la Croix-Rouge a fourni des duvets et des couvertures de survie. Le Secours populaire a apporté des vêtements. Plusieurs habitants ont manifesté spontanément leur solidarité. Il faut aussi saluer le courage de deux jeunes de la ville qui ont aidé les familles à sortir de l'hôtel lors de l'incendie. Le lendemain, le samu social de Paris, en charge des personnes hébergées dans l'hôtel incendié, était sur place pour répartir les sinistrés dans divers hôtels de l'Essonne et des départements voisins. Pour l'heure, les causes du sinistre restent inconnues mais la thèse accidentelle est privilégiée.

FLEURISSEMENT

2^e prix
départemental

Le 26 novembre dernier, Fleury a obtenu le 2^e prix départemental des villes et villages fleuris de plus de 5000 habitants. Un diplôme a été remis à la commune par le Conseil général, en présence de Didier Rajobson et Claude Boutin, maires-adjoints, et de Claude Léry, coordinateur des moyens techniques et logistiques. Cette récompense couronne les efforts des équipes des Espaces verts en tenant compte de plusieurs critères : propreté, esthétique et entretien des espaces verts et urbains, importance et diversité du fleurissement, réduction des produits phytosanitaires et bonne conduite en matière de développement durable.

SANTÉ

Bronchiolite

- Réseau bronchiolite Île-de-France : www.reseau-bronchio.org
- 0 820 820 603 : kinésithérapeutes (week-ends et jours fériés de 9h à 18h).
- 0 820 800 880 : médecins libéraux disponibles 7 jours sur 7 de 9h à 23h.

VOIRIE

Plan Neige

Comme chaque année entre le 15 novembre et le 15 mars, la Ville actionne le plan Neige. Ce plan impose aux agents une organisation rigoureuse et des astreintes régulières. Mais telle est la condition pour parer à toute éventualité en cas de neige ou de verglas.

Chaque semaine et à tour de rôle, une équipe de trois personnes (dont un chauffeur poids lourd) assure une astreinte au sein des services techniques. A 5h, 6h, 7h et 8h du matin, un agent est missionné pour inspecter l'état des routes communales et évaluer la nécessité du salage. Ce qui n'est pas toujours facile, pas plus que de prévoir les intempéries et ce malgré les informations collectées auprès de la préfecture, de Météo France ou encore de la station météo de Brétigny-sur-Orge.

23 kilomètres de routes
communales

En cas de salage, l'agent prévient ses deux autres collègues. Commence alors un fastidieux travail : le chauffeur du "camion-saleuse" concentre tous ses efforts sur les axes principaux tandis que les autres agents s'attaquent aux accès publics : écoles, centre commercial, mairie... A 8h30, des renforts arrivent, en

fonction des besoins et de l'évolution des conditions météo. En tout, Fleury compte 23 kilomètres de routes communales, la gestion des routes départementales et nationales revenant au Conseil général. Quant aux routes secondaires, aux allées résidentielles et aux impasses, elles sont déblayées... après les autres ! Priorité est donnée aux voies les plus empruntées. Lorsque les routes sont désertes (la nuit), il est d'ailleurs inutile de traiter les routes car ce sont les pneus des véhicules qui permettent la fonte du mélange "sel-neige".

L'an passé, l'hiver rigoureux a donné du fil à retordre aux équipes : pas moins de 80 tonnes de sel en vrac et 4 tonnes de sel en sacs ont été utilisées ! Cette année, les services sont intervenus pendant la première quinzaine de décembre, notamment dans certaines rues exposées à l'ombre. Enfin, n'oublions pas que les habitants doivent déblayer régulièrement leur trottoir. ■

Personnes âgées : soyez vigilantes !

En raison d'une recrudescence de vols, notamment au préjudice des personnes âgées, redoublez de vigilance face à ceux qui se présentent à votre domicile sous une fausse identité (policiers municipaux, agents des eaux...). Vous trouverez en mairie une plaquette de sensibilisation dédiée aux seniors sur le thème de la sécurité. En parallèle, n'hésitez pas à consulter les fiches conseils des référents sûreté. Ces gendarmes ou policiers ont suivi une formation spécifique et peuvent vous aider en matière de sécurité, tant sur le plan législatif que matériel ou humain.

Toutes les infos sur : www.referentsurete.com

EMPLOI

Un forum pour tous, tous au forum !

Mercredi 29 janvier, vous avez peut-être rendez-vous avec votre futur employeur ! Pas question donc de manquer le prochain Forum pour l'emploi du Val d'Orge qui se tiendra, comme chaque année, à la Ligue de tennis à Sainte-Geneviève-des-Bois.

L'accès au travail est un élément déterminant dans la vie de chacun d'entre nous et un enjeu majeur pour les villes et les territoires. A Fleury-Mérogis, le service Insertion-Emploi mène tout au long de l'année diverses actions et ateliers (voir encadré) pour soutenir les demandeurs d'emploi et les porteurs de projets. Le service est également associé (tenue d'un stand) au Forum pour l'emploi du Val d'Orge, temps fort en matière d'emploi sur le département.

Un "accélérateur d'opportunités"

Le Forum propose une rencontre et un échange entre les demandeurs d'emploi et les recruteurs. "J'insiste sur le terme "recruteurs" et non pas "entreprises", précise Sabrina Collas Puppini, responsable du service Développement économique du Val d'Orge, "car nous accueillons uniquement des entreprises qui recrutent et qui ont des offres d'emploi à proposer, contrairement à certains forums où des entreprises viennent seulement faire la promotion de leur métier."



(Vivre à l'agglomération n° 67). Véritable opportunité pour ceux qui cherchent un emploi, le forum permet aux candidats de déposer leur CV auprès des recruteurs et de s'entretenir directement avec eux. L'an dernier, ce sont environ 500 embauches qui ont été réalisées à l'issue du salon.

11^e édition : les nouveautés

Parce qu'il n'est pas toujours facile de concilier emploi et handicap, le forum organisera cette année une conférence (la "Matinale RH") et un temps de recrutement spécifique (l'après-midi) pour les personnes handicapées en recherche d'emploi. Par ailleurs, l'agencement des espaces a été "revu et corrigé" : tous les recruteurs seront regroupés dans une même salle tandis qu'un espace distinct sera réservé aux partenaires (collectivités, missions locales...), organismes de formation, aides à la création d'entreprises.

Le forum en quelques chiffres

Le Forum pour l'emploi du Val d'Orge, c'est : 150 exposants, 6000 visiteurs, 500 embauches en direct à chaque édition, des emplois dans de multiples secteurs d'activité (création d'entreprise, service à la personne, à l'entreprise, métiers de l'environnement et du développement durable, emploi local...). ■

Insertion-emploi : des ateliers sur mesure

La Ville propose toute l'année aux bénéficiaires du service Insertion-Emploi des ateliers spécifiques pour acquérir un maximum d'outils et mettre ainsi toutes les chances de leur côté pour améliorer leur situation personnelle et professionnelle.

- **Information collective** : si vous recherchez un travail et avez plus de 25 ans, inscrivez-vous aux prochaines réunions d'informations collectives les **lundis 27 janvier et 24 février 2014**.
- **Mobilité** : comment utiliser au mieux les transports collectifs ? Comment lire les plans des lignes de bus et s'y retrouver dans les fiches horaires ? Des ateliers (gratuits) d'information et de mise en situation seront à nouveau organisés dans les prochains mois. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous vite !

Rens. : 01 69 46 72 03.

A noter : le service Emploi-Insertion vous reçoit tous les jours sur rendez-vous sauf le vendredi après-midi (pas d'accueil physique ni téléphonique).

NELSON MANDELA

Au revoir Madiba

Le 5 décembre 2013, à l'âge de 95 ans, Nelson Mandela nous a quittés. Le monde entier a rendu hommage, ces dernières semaines, au héros de la lutte contre l'Apartheid, symbole de liberté et du combat contre le racisme.

"Hamba Kahle Madiba" (Va en paix Madiba). Le 5 décembre, de nombreux journaux adressaient un dernier adieu à l'ancien président de l'Afrique du Sud dans sa langue, le Xhosa, en empruntant son nom de clan. Emprisonné pendant 27 ans au nom de ses convictions, nommé prix Nobel de la Paix en 1993, Nelson Mandela aura mis un terme à 43 ans d'Apartheid en travaillant avec le président blanc Frederick de Klerk. Également connu pour son combat contre le sida, "Tata Madiba" est devenu un symbole universel de paix et de réconciliation entre Blancs et Noirs.

Un militant pour la paix

Fils d'un chef de tribu, membre de la famille royale des Thembus, Nelson Mandela est né le 18 juillet 1918 dans le village de Mvezo. Après des études à l'université, il rejoint Johannesburg et s'engage en politique. En 1944, il fonde la ligue des jeunes pour le parti de l'ANC (African National Congress). L'organisation prône alors une opposition pacifique et l'abolition des lois d'apartheid. En

1951, Nelson Mandela ouvre le premier cabinet d'avocats noirs à Johannesburg. En parallèle, il mène plusieurs actions de résistance non violentes. Mais en 1960, le rassemblement de Sharpeville, pour protester contre le port obligatoire du passeport, tourne au drame lorsque la police ouvre le feu. On compte plus de 60 morts et 180 blessés. A la suite de la manifestation, l'ANC, ainsi que le Panafrican Congress, sont interdits et contraints à la clandestinité. Nelson Mandela fonde alors la branche militaire de l'ANC, "Umkhonto we Sizwe" (la lance de la Nation). En 1962, Nelson Mandela et sept autres membres de l'ANC, sont arrêtés et condamnés à la prison à vie.

La lutte contre les affrontements interraciaux

Durant les 27 ans qu'il passera en prison, la détermination de Nelson

Mandela restera intacte. Il refusera à plusieurs reprises d'être libéré en échange de son renoncement à la lutte armée. Pour autant, il ne cédera pas non plus à la tentative démagogique des affrontements entre ethnies. Lorsqu'il est libéré par le président Frederick De Klerk en 1990, il se lancera avec lui dans un travail de négociation

"Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres."

entre Blancs et Noirs. Et il n'aura de cesse de multiplier les gestes symboliques pour casser les stéréotypes : c'est ainsi qu'il affichera par exemple un soutien sans faille à l'équipe de rugby nationale, pourtant presque entièrement blanche. Cette attitude le conduira même à se séparer de sa seconde épouse, Winnie, très engagée dans l'ANC, et moins convaincue par la "réconciliation". En 1993, il reçoit le prix Nobel de la Paix avec Frederick De Klerk pour ses efforts de négociation et pour sa résistance, face aux menaces qui lui sont adressées. Mais son travail est véritablement couronné de succès lorsque, le 27 avril 1994, il participe pour la première fois à des élections libres où Blancs et Noirs peuvent se présenter. Il est élu Président de la République quelques jours plus tard, le 9 mai. Son mandat sera marqué par la volonté de "redresser une Nation "arc-en-ciel", en paix avec elle-même et avec le monde". ■



LES AUNETTES

Une nouvelle histoire s'écrit



Aux Aunettes, les derniers échafaudages seront bientôt démontés. Fin février, ils auront complètement disparu. Après 22 mois de travaux, la réhabilitation du quartier touche à sa fin. Les intempéries de 2012 et 2013 n'auront pas beaucoup entravé la progression des équipes. Deux mois seulement ont été ajoutés au calendrier prévisionnel. Un beau défi pour un chantier d'une telle envergure. Il suffit en effet de passer devant les Aunettes pour constater l'ampleur du travail accompli. Entièrement "relookées", les nouvelles façades des onze bâtiments ont véritablement transfiguré le quartier. Sans compter tout ce qui ne se voit pas de l'extérieur : la remise à neuf de 398 logements et de leurs espaces communs (halls, ascenseurs...). Retour sur les évolutions d'un quartier qui s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. ■

A LA MÉDIATHÈQUE, VOUS POUVEZ TROUVER :

Mandela et Nelson, d'Hermann Schulz, roman jeunesse, de l'école des loisirs.

Pensées pour moi-même, citations autorisées de Nelson Mandela aux éditions La Martinière.

L'œil et le mot, extraits des grands discours de Nelson Mandela, documentaire jeunesse aux éditions Mango Jeunesse.

Invictus, film de Clint Eastwood.

D'autres ouvrages sont disponibles sur le réseau www.lireenvaldorge.fr

► LES AUNETTES : UNE NOUVELLE HISTOIRE S'ÉCRIT

"Quand je suis arrivé à Fleury, il n'existait rien du côté des Aunettes", se rappelle René Davoine, retraité de l'administration pénitentiaire et passionné d'histoire locale. Originaire du Nord de la France, René Davoine est arrivé à Fleury en 1968, pendant la construction de la Maison d'arrêt. "J'ai vu construire les Aunettes. Les immeubles ont poussé sur un terrain vague, à proximité de la grande ferme de la Greffière et d'une centrale à béton, aujourd'hui remplacée par un garage. A l'époque, 3000 logements supplémentaires étaient prévus mais une partie du projet avait été abandonnée."

1975 : les Aunettes en rase campagne

A l'image d'une grande partie de la banlieue parisienne, le paysage de l'époque est encore dominé par les champs. Une habitante du quartier s'en souvient bien. En 1975, elle emménage dans un appartement flambant neuf des Aunettes. Pour celle qui a vécu dans les sombres cités de Seine-Saint-Denis, aller

chercher ses œufs à la ferme est un vrai bonheur. Si la ferme est déjà un lointain souvenir pour Laure Charraud, née en 1977 et enfant des Aunettes, elle se rappelle très bien en revanche de ses virées au lac de la Greffière : *"On allait chercher des têtards avec les autres enfants de la cité."* Tous les anciens habitants soulignent ainsi le caractère rural de Fleury dans les années 70 : rien que des champs, une maison d'arrêt et au loin, un petit bourg. Mais en quelques années, le petit bourg en question connaît une poussée démographique sans précédent. Dès 1977, il compte 5000 habitants, contre 300 quelques années plus tôt.

Un quartier en bord de route

Construire un quartier le long d'une route à grande circulation pose rapidement problème. En juillet 1977, la mort d'un enfant de 5 ans frappe les esprits. En 1979, un nouvel accident se produit. La mairie exige de la société HLM et de la préfecture des mesures drastiques de sécurité. L'histoire des Aunettes est ainsi

ponctuée d'aménagements successifs pour améliorer le quotidien des habitants : carrefour protégé (1986), parvis Fiches (2003). La route a aussi pour effet de couper les Aunettes du reste de la commune. Un isolement qui est renforcé par les friches qui entourent le quartier et qui donnent une impression de "fin de ville", sans lien avec les autres quartiers et les communes limitrophes. Le projet des Joncs-Marins devrait rétablir une continuité urbaine et paysagère et transformer la RD445 en véritable avenue de ville.

Le logement : une préoccupation omniprésente

"J'ai résidé très longtemps aux Aunettes avant de m'installer dans le quartier des Peintres", explique Annette Bigot, aujourd'hui retraitée. Comme elle, beaucoup ont choisi de louer ou d'acheter un logement plus grand dès qu'ils en ont eu les moyens ou l'occasion. Construits entre 1984 et 1988, les pavillons de la Greffière, du Lac et des Chaqueux ont été pour eux une belle opportunité. Mais le départ



des anciennes familles modifie la composition sociale des Aunettes : les ménages les plus démunis restent. Au cours des années 1990, on constate une paupérisation du quartier. En 1996, le quartier est classé en "zone urbaine sensible". La précarité touche aujourd'hui encore une partie de la population : personnes seules, familles monoparentales, chômeurs, travailleurs précaires, moins de 25 ans (qui sont souvent contraints de cohabiter avec leurs parents).

Vers un grand quartier harmonieux

Pour reprendre en main son destin, le quartier doit s'appuyer sur ses atouts : population jeune, associations dynamiques, équipements publics

de qualité (Centre musical et artistique...). La réhabilitation des Aunettes est une chance historique : elle redonne un logement de qualité aux familles et modifie l'image du quartier en "relookant" les immeubles. Intégrées au projet plus vaste des Joncs-Marins, les Aunettes vont bénéficier de tous les aménagements urbains et paysagers à venir : services et commerces de proximité, liaisons douces, coulée verte, parc central... Des Aunettes aux Joncs-Marins, le visiteur devrait avoir l'impression de traverser un seul et même quartier harmonieux. L'histoire des Aunettes s'ouvre sur une nouvelle page. ■

Quelques dates

1961. Le ministère de la Justice achète le domaine de Plessis-le-Comte.

1968. Le plus important complexe pénitentiaire d'Europe accueille ses premiers pensionnaires.

1972. La SA HLM "Travail et propriété" construit des logements sociaux dans un nouveau quartier : les Aunettes.

1975. Les premiers locataires s'installent.

1976. La municipalité s'oppose à des expulsions de familles. Près de 200 familles ont des difficultés à payer leur loyer.

1977. La population est passée de 300 à 5000 habitants en quelques années.

1982. Création de l'Amicale des locataires des Aunettes.

1993. Réhabilitation partielle du quartier.

1995. Les loyers impayés concernent 22 % des locataires.

1996. Le quartier est classé en "zone urbaine sensible".

1997. SA HLM "Propriété et travail" devient la "SCIC Habitat Île-de-France".

2002-2003. Réalisation du parvis Fiches reliant les Aunettes aux Résidences.

2007. La SCIC "Habitat Île-de-France" devient Osica.

2008. Réaménagement de l'aire de jeux.

2011. Terrain multisports. Présentation aux habitants du projet de réhabilitation.

Janvier 2012. Démarrage du chantier.

Février 2014. Fin de la réhabilitation, début du projet paysager.

EN BREF

Identité

- 11 tours (6 tours de 7 étages et 5 tours de 9 étages).
- Environ 1100 habitants, soit ¼ de la population de Fleury.
- Les moins de 25 ans = 42 %.
- Les plus de 65 ans = 4 %.
- Les couples avec enfants = 40 % des ménages.
- Familles monoparentales = 26 % des ménages.
- 80 % des travailleurs occupent des postes d'employés ou d'ouvriers.
- 1/3 des chômeurs de la ville résident aux Aunettes.
- 11^e position des revenus les plus bas sur les 25 zones urbaines sensibles de l'Essonne.



Cabanes

C'est en souvenir de la cabane installée au cœur des Aunettes durant plusieurs années (photo ci-dessous) et qui a réjoui plusieurs générations d'enfants, que le collectif d'artistes 2GRT a proposé aux habitants un atelier de constructions de cabanes. Sur le terrain du Totem, à proximité des immeubles, des portes, des planches et toutes sortes de matériaux récupérés ont servi à ces constructions éphémères et nomades. En 2011-2012, le projet "Ma ville quartier du monde" avait pour objectif de travailler sur la mutation urbaine de Fleury et sur la réhabilitation des Aunettes en faisant appel à des artistes plasticiens de l'Essonne qui ont mené différents projets originaux avec les habitants : ateliers, installations, expos, rencontres festives...



RÉHABILITATION

Les Aunettes : dernière ligne droite !

Dans quelques semaines, la réhabilitation des Aunettes s'achèvera. L'impressionnant chantier, qui a occupé le quartier pendant 22 mois, a nécessité de multiples partenariats, d'importants financements et le déploiement de très nombreuses équipes de travailleurs issus de tous les corps de métiers. En récompense des désagréments générés par un tel projet, les habitants peuvent maintenant se réjouir de la transformation de leur cadre de vie.

La réhabilitation des Aunettes est le fruit d'un long et passionnant travail qui a nécessité toutes sortes de partenariats (bailleur, Caisse des dépôts et consignation, pouvoirs publics, architectes, cabinet d'étude...) et de très importants financements. Le coût total des opérations s'élève à environ 12,5 millions d'euros. Les travaux concernaient à la fois l'intérieur de chaque logement, les parties communes et les façades des bâtiments. Un projet paysager viendra compléter les réalisations.

Visites de fin de travaux

A ce jour, il ne reste plus qu'une vingtaine de logements à visiter, sur un total de 398. Cette dernière visite de contrôle, dans le cadre de l'OPR, opération préalable à la réception, marque la réception définitive des travaux et est suivie de la signature du "quitus de fin de travaux". Pour les habitants, cette dernière visite est souvent un soulagement. En effet,

les habitants ne vivent pas toujours bien "l'intrusion" des ouvriers et des artisans à l'intérieur de leur logement ainsi que les désagréments des travaux (bruit, poussière). En contrepartie de cet inconfort provisoire, ils peuvent cependant s'enorgueillir du travail accompli. Remis à neuf, leur logement a gagné en qualité et ce à tous les niveaux : rénovation de la salle de bains, des toilettes et de la cuisine, réfection électrique, remplacement de la porte d'entrée et des menuiseries (double-vitrage), etc.

Des couleurs rafraîchissantes

Les parties communes des bâtiments ont également été rénovées : remplacement des portes, des revêtements de sols et faux-plafonds, remise aux normes des installations électriques et pose de nouveaux éclairages, réfection complète des ascenseurs (machinerie et cabine). Tous les murs ont été repeints, du sol au plafond. Un beau blanc cassé

illumine les halls et contraste avec le carrelage noir ardoise. Des couleurs énergiques ont été choisies pour certains pans de murs, pour égayer les couloirs, les escaliers et les paliers : vert pomme, fuchsia... Tous ces espaces communs ont été repensés et réaménagés (locaux encombrants, entretien, poussettes, vélos) pour améliorer la vie collective.

Un nouveau visage au quartier

Quant aux nouvelles façades des 11 bâtiments, ce sont elles qui opèrent la transformation la plus spectaculaire. Tandis que les numéros 4 et 6 des rues du CNR et Salvador-Allende terminent leur mue (pose d'isolation, du nouveau crépi, des bordures sur les fenêtres...), les autres bâtiments donnent le ton. Volets, menuiseries, loggias, socle en pierre... Tous ces éléments participent à la transformation esthétique du quartier qui devrait s'intégrer en toute harmonie aux nouveaux projets urbains. ■



DU SON À MALRAUX

Blobfish for Lunch

Les Blobfish for Lunch, ce sont cinq musiciens venus d'univers différents qui composent, avec l'aide de leur inséparable et curieux "cactus musical", un rock alternatif énergique. Le groupe essonnien partagera la scène avec les musiciens du Centre musical et artistique de Fleury, sous la houlette de Manu Langevin, enseignant rockeur et grooveur ! Une soirée "Du son à Malraux" associée à celle du "Furet" pour la découverte de nouveaux talents repérés et accompagnés par "Rezone", réseau pour les musiques actuelles en Essonne. Une belle rencontre musicale pour les oreilles curieuses et pour tous ceux qui aiment écouter, jouer, échanger librement... ■

"Du son rock à Malraux" avec Blobfish for Lunch - Vendredi 7 février 2014 à 21h - Salle André-Malraux
Tout public - Entrée libre - Rens. : 01 69 46 72 09.

MÉDIATHÈQUE

De nouveaux rendez-vous en 2014

On n'est jamais trop petit ou trop grand pour se rendre à la médiathèque ! A partir de janvier, les nouveaux rendez-vous proposés par l'équipe d'Elsa-Triolet s'adressent à toute la famille, dès 3 mois.

Écouter des histoires dès l'âge de trois mois, c'est possible. Le son de la voix, les images, la manipulation des pages... les livres sont des mines de découverte pour les tout-petits. D'ailleurs, que l'on soit petit ou que l'on soit grand, il n'y a pas d'âge pour aimer les contes. A partir de janvier, la médiathèque Elsa-Triolet propose de nouveaux rendez-vous pour l'ensemble de la famille, des bébés aux adultes, en passant par les grands frères et les grandes sœurs.

Des histoires, des jeux et du cinéma

Lectures, comptines et jeux de doigts : avec leurs parents, les tout-petits partageront de manière ludique les histoires racontées par les bibliothécaires. Une fois tous les deux mois, le samedi, ce rendez-vous offrira une première approche des livres aux 0-3 ans.

Pour les enfants plus grands, de 3 à 6 ans et plus de 6 ans, des lectures d'albums auront lieu régulièrement, les mercredis. Attention à ne pas les manquer : pour cela, surveillez

attentivement le programme de la médiathèque !

Autre nouveauté : les après-midis "jeux de société", à partir de 6 ans. Si le titre de ludothèque ne fait pas partie des attributions de la médiathèque, les jeux y occupent depuis longtemps une place importante. "Les jeux ont bien sûr toute leur place dans une médiathèque. Ils sont un média de rencontre et de partage entre les générations", explique Laure Charraud, bibliothécaire.

Enfin, en 2014, le cinéma s'invite à la médiathèque ! Après le succès en décembre de la première projection, le film d'animation *Mission : Noël*, l'expérience sera renouvelée tout au long de l'année. Qu'ils soient courts ou longs, en noir et blanc ou en couleur, de fiction ou d'animation, les films seront désormais au rendez-vous chez "Elsa".

La médiathèque, un lieu de vie

Récemment agrandie, la médiathèque peut désormais accueillir



dans les meilleures conditions des expositions, des ateliers ou des spectacles. L'existence d'une salle spécifiquement dédiée aux actions culturelles ouvre surtout de nouvelles perspectives. "Compte tenu de l'ancienne disposition des lieux, nous étions souvent contraints de proposer nos événements en dehors de nos heures d'ouverture. De ce fait, notre action de sensibilisation était surtout concentrée sur les structures extérieures, crèches et écoles. Désormais, nous voulons partager davantage avec les parents le travail mené auprès de leurs enfants. Et c'est aussi une manière d'amener de nouveaux publics à la médiathèque, qui sera, plus que jamais, un lieu de vie", précise Laure.

Une programmation culturelle à découvrir

Aux côtés des nouveautés, la médiathèque propose aussi une programmation culturelle, comme chaque année. Un premier rendez-vous est à noter dans vos agendas : le 8 février, *A la primavera*, spectacle de la compagnie Goûtes-y-donc (Stéphanie Ballet, Mélissa Zantman et Pierre-Jean Zantman) vous invitera en musique et en chanson dans un vaste périple à travers le monde, en passant par l'Amérique latine, le Maghreb, les Balkans, l'Espagne et la Finlande. A ne pas manquer ! ■

VŒUX AUX ÉCOLIERS

Tout s'emballer !

Pour fêter la nouvelle année, les écoliers de Fleury vont pouvoir se lâcher. Les 30 et 31 janvier prochains, un vrai concert rock les attend avec la compagnie Balafon. Et quand "tout s'emballer", ça décoiffe !

Batterie qui tape, riffs de guitare, clavier déchaîné, casquette vissée à l'envers... C'est parti pour un vrai concert de musiques actuelles pour les enfants ! Point de berceuse au programme mais bien un concert amplifié qui résonne et invite à se déhancher ! La compagnie Balafon a concocté pour les enfants un spectacle ultra festif, avec des chansons résolument rock qui racontent toutes sortes d'histoires, faites de joies d'enfants, de pique-niques à la plage, de maisons hantées, de moustiques québécois, de rencontre insolite

avec Youri Gagarine... De quoi danser comme jamais, sauter en tous sens, en compagnie de musiciens diaboliques ! Allez, faites chauffer les baskets ! ■

« Tout s'emballer »

Concert pour les enfants des écoles

Compagnie Balafon

Judi 30 et vendredi 31 janvier à 10h et à 14h30

Salle André-Malraux Rens. : 01 69 46 72 09

CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE

Une galette enchantée

Pour bien commencer l'année, le Centre musical et artistique de Fleury organise le dimanche 26 janvier un après-midi "Y a d'la chanson dans la galette".

A partir de 14h45, les enfants se régaleront d'un concert-chanson concocté par Pierre-Jean Zantman, en duo avec Manuel Langevin.

A 15h30, le cabaret amateur du festival "Oh ! les voix" dévoile à nouveau ses créations chanson. Enfin, à 16h30, vous dégusterez les "galettes des voix" accompagnées d'un pot convivial de bonne année. Venez nombreux !

"Y a d'la chanson dans la galette" au CMA
Dimanche 26 janvier de 14h30 à 17h30
(ouverture des portes à 14h15)

Tout public à partir de 5 ans

Gratuit

Réservation obligatoire
au 01 60 16 84 29



SPORT

Self-defense au féminin



A partir du mois de janvier 2014, l'association Tai-jitsu de Fleury lance un nouveau cours de self-defense pour les femmes à partir de 15 ans. Il se tiendra tous les samedis matins de 10h à 11h30 dans la salle de danse du complexe sportif Jacques-Anquetil. Comment se protéger en cas d'agression ? Comment se défendre et riposter ? L'association vous propose d'acquérir des automatismes de défense puis de les appliquer lors de mises en situation. Les femmes apprendront à se défendre avec leurs armes naturelles (poings, pieds, genoux, coudes) ainsi qu'avec des éléments extérieurs (sac à main, clés, parapluie, journaux...), l'objectif étant de les aider à mieux appréhender les différentes situations auxquelles elles pourraient être confrontées.

Alors, rendez-vous en janvier, avec une tenue décontractée !

Rens. : 01 69 46 27 11
ou 06 21 80 23 09.

Les prochains rendez-vous

- Samedi 18 janvier à 11h : "Des petits et des histoires" - 0-3 ans.
- Sam 1^{er} février à 16h : séance ciné tout public à partir de 3 ans.
- Mercredi 5 février à 16h : lecture d'albums pour les enfants à partir de 6 ans et leurs parents.
- Samedi 8 février à 18h : concert "A la primavera", tout public à partir de 6 ans. Détails du spectacle en page 20.

Vendredi 17 janvier à 19h
Complexe sportif
Jacques-Anquetil

Vœux de la municipalité

Voir page 24

Samedi 18 janvier à 11h
Médiathèque Elsa-Triolet

Des petits et des histoires

Pour les 0-3 ans.

Lire page 18

Mardi 21 janvier de 15h à 16h
Maison de retraite
Marcel-Paul

Colis et galette à Marcel-Paul

Remise de colis, vœux de la Ville et galette aux résidents de la maison de retraite.

Dimanche 26 janvier de 14h30 à 17h30
Centre musical et artistique

Y a d'la chanson dans la galette

14h45 : concert-chanson jeune public.

15h30 : concert du cabaret amateur Oh ! les voix.
16h30 : "galette des voix".
Tout public à partir de 5 ans.
Gratuit.

Réservation obligatoire au
01 60 16 84 29

Lundi 27 janvier
Information collective

Atelier proposé par le service Insertion-emploi, pour les plus de 25 ans.
Rens. : 01 69 46 72 03

Lire page 11

Mercredi 29 janvier à 15h
Espace intergénérationnel

Galette des seniors

Galette des Rois pour les retraité-e-s de la Ville.

Mercredi 29 janvier de 9h à 17h

Ligue de tennis à Sainte-Geneviève-des-Bois

Forum pour l'emploi du Val d'Orge

Votre futur employeur vous attend.
Entrée libre.

Lire page 11

Jeudi 30 et vendredi 31 janvier à 10h et à 14h30
Salle Malraux

Tout s'emballa

Concert pour les enfants des écoles.
Compagnie Balafon.

Rens. : 01 69 46 72 09

Lire page 19

Samedi 1^{er} février à 16h
Médiathèque Elsa-Triolet

Séance cinéma

Tout public à partir de 3 ans.

Lire page 18

Mercredi 5 février à 16h
Médiathèque Elsa-Triolet

Lecture pour les enfants

Des albums lus aux enfants à partir de 6 ans et à leurs parents.

Lire page 18

Vendredi 7 février à 21h
Salle Malraux

Du son à Malraux

Du son rock avec "Blobfish for Lunch".

Tout public - Gratuit

Rens. : 01 69 46 72 09

Lire page 17

Samedi 8 février à 18h - médiathèque Elsa-Triolet
A la primavera

CONCERT MUSIQUE DU MONDE - C^{IE} GOÛTES-Y-DONC
"A la primavera" nous entraîne en musique et en chansons, à deux ou trois voix, accompagnées ou a cappella, dans un vaste périple à travers l'Amérique latine, le Maghreb, les Balkans, l'Espagne et la Finlande, aux sons d'instruments nomades (accordéon, guitare, kaval, petites percussions). Une invitation au voyage, au partage et à la rêverie. Tout public à partir de 6 ans.

Gratuit - Réservation à la médiathèque - Tél. : 01 60 16 30 60



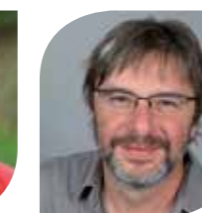
Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement, des Actions sociales, de la Santé et du Handicap



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



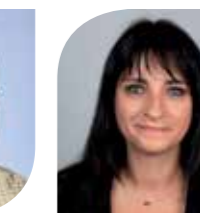
Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport et de la Jeunesse



Joseph Jamin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



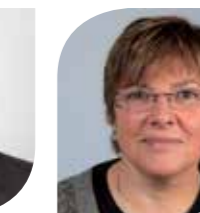
Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Germain Battais, conseiller municipal



Stéphane Bernard, conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal, conseiller général suppléant



Anne-Marie Fauve, conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Texte non communiqué.

Chers(es) habitants(es) de Fleury-Mérogis, En ce début d'année nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2014. Que pour vous et vos proches cette nouvelle année apporte beaucoup de joie, de bonheur et un peu de meilleur dans votre vie quotidienne. Nos vœux sont profondément sincères mais aussi empreints de réalisme. Les améliorations que nous attendons seront possibles si chacun d'entre nous se mobilise et agit pour que de vrais changements se réalisent. En 2014 les échéances électorales seront l'occasion de s'exprimer, de s'opposer au clientélisme et aux fausses promesses qui gangrèment la vie publique. Mettre l'humain d'abord au cœur de nos projets de vie commune, qui rétablisse une vision partagée d'un développement de notre ville, par et pour chacun de ses habitants, c'est possible et c'est le souhait que nous formulons. Très sincèrement, vos élus Front de gauche.



Marina Schmitt, élue indépendante.

Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**NAISSANCES**

BAPAUME Aymeris, Erick,
Luther né le 2/12/2013

FILLAT Lola, Chantal, Maria,
Guénia née le 24/12/2013

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin 13 janvier**.

• **Objets encombrants**
Le **mercredi 15 janvier** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**
Le **samedi 22 février** de 9h à 12h, parking de la mairie.

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le **jeudi 6 février** de 8h30 à 11h, **sur rendez-vous** en appelant au 01 69 46 72 00.

Pas de permanence en janvier.

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le **vendredi 31 janvier**.

Meilleurs vœux 2014

Construire...
c'est grandir.

Cérémonie des vœux
de la municipalité

Vendredi 17 janvier à 19h
au complexe sportif Jacques-Anquetil

